

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	22 (1992)
Heft:	9
Rubrik:	Les bons tuyaux de la police : demandez la brochure de sécurité!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Demandez la brochure de sécurité!

Les bons tuyaux de la police

Jean-Pierre Crettenand



En Suisse après avoir oscillé entre 323 000 et 313 000 délits au cours des années allant de 1982 à 1989, le total des infractions portées à la connaissance des juges et de la police a soudainement grimpé de 7% deux années de suite. De 335 000 en 1990 on est passé à 359 000 en 1991. A la lumière de ces chiffres, on peut se poser la question: qui d'entre nous peut prétendre passer éternellement entre les gouttes de la délinquance? La police ne baisse pourtant pas les bras! Retenez ces chiffres. Ce sont 57 114 personnes qui ont été identifiées comme auteurs de délits l'année dernière; les délinquants se composaient de 83,1% d'hommes et de 16,9% de femmes; 18,8% étaient des mineurs et 42,6% étaient des étrangers. Au sujet de ces deux derniers chiffres il est hautement intéressant d'observer l'évolution sur dix ans. En 1982, les mineurs auteurs de délits (moins de 18 ans) arrivaient à hauteur de 36,2%! En revanche, les étrangers auteurs de délits n'étaient, à l'époque, que de 26%! Lorsque vous saurez finalement que la majeure partie des infractions, plus précisément le 92,4%, ne concerne que le vol (sous toutes les formes), vous conviendrez que le moment est venu d'agir pour limiter les dégâts.

Autrement dit

Un regard porté sur la fréquence des délits commis en Suisse permet une découpe originale du temps en heures minutes et secondes.

Toutes les 1 minute et 27 secondes une infraction au Code pénal suisse.

Toutes les 4 minutes et 58 secondes un vol de véhicule.

Toutes les 6 minutes et 47 secondes un cambriolage.

Toutes les 3 heures et 55 minutes un brigandage (agression).

Toutes les 47 heures et 22 minutes un crime de sang ont été portés à la connaissance de la police en 1991.

Dans tous les postes de police et de gendarmerie vous trouverez la «Brochure de sécurité» qui illustre cette page. Ce fascicule a été édité dans le cadre de la campagne annuelle de prévention qui verra son point culminant au cours de la semaine allant du 29 août au 4 septembre. Dite semaine a été retenue pour mobiliser les opinions et verra se développer de nombreuses actions dans toute la Suisse. N'hésitez pas! Demandez la brochure de sécurité! Elle est gratuite et sa lecture vous guidera sur les attitudes à avoir et les élémentaires précautions à prendre face aux malfaiteurs de tous crins et de tous poils. Si d'aventure elle devait faire défaut, il vous reste la solution de la commander par téléphone au bureau de prévention mis à disposition par chaque police cantonale.

Police cantonale bernoise
031/40 41 11

Bureau de prévention
031/40 40 81

Police cant. fribourgeoise
037/25 17 17
Bureau de prévention
037/25 19 19

Police cantonale genevoise
022/327 51 11
Pol-Shop/Espace Police,
gare de Cornavin
022/732 59 15

Police cant. jurassienne
066/21 53 53

Police cant. neuchâteloise
038/24 24 24
Bureau de prévention
038/21 10 41

Police cantonale tessinoise
092/25 55 55

Police cantonale vaudoise
021/644 44 44
Bureau de prévention
021/644 80 27

Police cantonale valaisanne
027/22 56 56
Bureau de prévention
027/21 64 77

Pour peu que vous soyez équipé du VIDÉOTEX, tapez *POLICE# ou *5112#.